INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre des nouvelles réformes initiées dans les différents CAFOP ivoirien ces dernières années, il est demandé aux élèves- maîtres à la suite de leur formation de produire un document personne dans lequel seront retracés ces acquis de formation et ces expériences personnelles appelé : Le portfolio.

Le portfolio est un outil d'apprentissage ; de développement et d'évaluation de l'élève-maître. Ce journal de bord permet à l'élève-maître de prendre du recul par rapport à son cheminement du centre de formation jusqu'à l'examen de titularisation. Il vise plusieurs objectifs c'est-à-dire :

Permettre à l'élève-maître d'acquérir une autonomie à gérer la construction de ses connaissances ; de partager et de soumettre à la critique ces expériences professionnelles ; de réfléchir sur un problème pédagogique et d'apporter sa contribution ; de développer la capacité de réflexion et d'autoévaluation . Parmi ses objectifs son objectif principal est de déceler les problèmes dans le milieu éducatif en vue de proposer des solutions ou d'apporter une amélioration.

Cependant pour réussir ce travail de rédaction, ce présent carnet s'articulera dans notre développement autour de deux grands points qui sont de :

- -Décrire la formation professionnelle (aspect théorique et pratique)
- -Démontrer le développement personnel de l'élève-maître

DEUXIEME PARTIE:

LA FORMATION

PROFESSIONNELLE

CHAPITRE 1: DEVELOPPEMENT DES
COMPETENCES SELON LE DOMAINE 1
(VALEURS ETHIQUES ET
DEONTHOLOGIE) DU REFERENTIEL
METIER DE L'INSTITUTEUR TANT AU

L'enseignant, un métier parmi tant d'autre est riche en connaissance et en compétence c'est donc l'une des brillantes raisons pour lesquelles mon choix s'est porté sur lui. En effet c'est une fonction qui constitue et est régie de plusieurs valeurs, des règles qui nous permettent de travailler tout en connaissant nos droits et devoirs, ils nous permettent aussi de mener à bien dans les disciplines de notre formation. C'est dans cette optique que le ministère de l'enseignement national et de l'alphabétisation a instauré ce module intitulé l'éthique professionnelle et la déontologie. Au cours de notre développement, nous étayerons avec plus de détail l'impact de ce module sur la progression de ma formation c'est-à-dire avant, pendant et après ma formation. Avant que je n'embrasse cette profession, je n'avais aucune idée des différentes valeurs, devoirs et droits qui composaient ce métier. Par exemple qui fallait obligatoirement être à l'école à 7heures avant le salut au couleur, qu'il fallait demander des permissions avant de s'absenter ou quitter l'école quelques soient le motif de ce absentéisme.

C'est après mon admission au concours de CAFOP, **pendant** l'apprentissage des différents modules plus précisément celui **de valeurs éthiques et déontologies** m'ont permis de prendre conscience de l'importance cruciale des valeurs de l'éthiques et de la déontologie dans l'exercice du métier d'instituteur. J'ai acquis tous les règles et valeurs du métier d'instituteur. Ces règles et valeurs m'ont permis de savoir qu'il faut parler avec respect à nos supérieurs hiérarchiques, nos encadrants et nos pairs. Qu'il est nécessaire et important de respecter les règlements intérieurs régis à l'école. Aussi grâce à la connaissance de nos devoirs, je sais qu'il faut adopter de bon comportement avec nos pairs en vue de garder un environnement qui fait bon vivre afin d'éviter les mauvaises, qui pourrons nous conduire à des sanctions. Les encadrants et mes pairs ont joué un rôle significatif en partageant leurs expériences et soulignant l'impact positif d'une approche éthique dans l'environnement scolaire. J'ai été amené à réfléchir sur ma propre pratique et à identifier les ajustements nécessaires pour intégrer ces valeurs de manière concrète dans mon travail quotidien. L'environnement scolaire est apparu comme un terrain propice pour mettre en pratique ces valeurs, en favorisant le respect, la bienveillance et l'intégralité dans les interactions avec les élèves, les parents et collègues.

Après l'acquisition et l'exploitation de ce module, j'ai adopté une nouvelle posture en tant qu'instituteur, mettant davantage l'accent sur ces valeurs, l'éthique et la déontologie du métier. Ma perception de ces valeurs a évolué vers une compréhension plus approfondie de leur rôle central dans le développement des élèves et dans la construction d'un environnement éducatif sain. Je m'engage à

incarner ces valeurs au quotidien, conscient de leur impact sur le bien-être et la réussite des élèves. En outre je pense être capable de ne pas enfreindre les différentes valeurs et règles qui m'ont été

enseigné. Je suis désormais capable de respecter les règles et les valeurs établies par mes supérieurs, respecter mes collègues et pairs. Je suis conscient que j'ai des devoirs à respecter, à enseigner et à appliquer ainsi qu'un pays à servir.

En conclusion les valeurs de l'éthiques et de la déontologie revêt une importance cruciale tant sur le plan théorique que pratique pour tout instituteur. De plus, il nous revient de retenir que l'enseignement est un métier nourrissant tant en connaissance qu'en pratique. Grâce à mon entrée au CAFOP et à l'étude de ce module je suis désormais prêt à respecter les valeurs éthiques et déontologiques du métier de l'instituteur.

CHAPITRE 2 : DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES SELON LES QUATRE AUTRES DOMAINES DU REFERENTIEL METIER DE L'INSTITUTEUR

Motivé par ma passion pour l'éducation et le désir d'apporter une contribution à l'éducation nationale en formant des générations futures. Avant de débuter ma formation théorique et pratique en CAFOP, mes motivations pour devenir instituteur étaient enracinées dans un désir profond de contribuer au développement éducatif des jeunes et de jouer un rôle actif à la construction d'une société instruite . Elles étaient basées principalement sur ma passion pour l'enseignement et le désir d'apporter une contribution positive à la jeunesse. De plus je possédais une compréhension moins explicite de ses différents modules et compétences du référentiel métier de l'instituteur. J'avais alors besoin de plus d'explication et des compétences pratiques pour enrichir mes connaissances et développer ma capacité à rendre cette connaissance aux apprenants.

C'est donc dans une rédaction étayée que nous allons expliquer l'importance de ces différents domaines **avant, pendant et après** la formation selon les 12 compétences du référentiel métier.

<u>Compétences</u> 4 : Organiser et animer le groupe –classe en favorisant les coopérations selon le module gestion des apprentissages.

Ce module a fait intervenir toutes les disciplines, il est le quatrième selon le plan de ma formation en CAFOP.

-Avant : Je pensais que toutes les disciplines se dispensaient de la même manière au préscolaire et au primaire.

-Pendant: C'est au cours de l'exploitation de cette compétence, j'ai compris que la gestion des classes est l'ensemble des actions qu'un enseignant conçoit, organise et réalise avec ses élèves afin de les guider et leurs faire progresser dans leur apprentissage et leur développement. J'ai su qu'il avait différentes disciplines à dispenser en journée en fonction des démarches méthodologique à suivre. Chaque disciplines à sa méthodologie mais ont les mêmes étapes de cours c'est-à-dire la présentation, le développement et l'évaluation. Pour donner un cours il faut toujours commencé par un rappel ou un prérequis et terminée la séance ou la leçon par une ou des évaluations et cela s'applique dans toutes les disciplines. Ils existent différents types d'organisation spatiale d'une classe; nous avons l'organisation spatiale en traditionnelle où les élèves sont disposés en rangé, elle facilite le travail collectif au tableau et occupe moins d'espace. L'organisation en U, utilisé lors des réunions, les phases orales sont faciles ainsi que le travail collectif. L'organisation spatiale en îlot, elle facilite le travail de groupe et l'entraide. Ils existent trois(3) différentes approches qui sont l'AT, l'APO, l'APC. L'approche utilisée de nos jours est L'APC où l'élève est au centre du savoir c'est-à-dire que les réponses doivent venir de l'élève. Elle favorise plus le travail de groupe en apprenant les élèves à être autonome en les permettant de choisir eux-mêmes leur chef, rapporteur lors d'une tâche de groupe.

-Après: Je m'engage à m'approprier les didactiques des disciplines, à créer des conditions favorables aux apprentissages et à faire participer l'apprenant à sa propre formation.

<u>Compétence</u> 3 : Planifier les activités d'enseignement-apprentissages-évaluations selon le module planification des apprentissages

Ce module est le troisième de notre plan de formation, il a fait intervenir toutes les disciplines de cours en CAFOP.

-Avant : Je n'avais aucune idée relative à cette compétence

-Pendant : J'ai su qu'il faut toujours faire une planification pour entamer un cours car elle consiste à identifier un besoin et de définir les meilleurs moments possibles de le réaliser. Cela se traduit à élaborer des plans de cours clairs et structurés, à choisir des méthodes pédagogiques pertinentes, à concevoir des activités formatrices pour les élèves, ainsi qu'à prévoir des évaluations variées et équitables. Prévoir les supports didactiques c'est-à-dire le matériel de concrétisation adapté en quantité suffisante en fonction de la discipline à enseigner, mentionner la durée de la séance à l'entête de la fiche, et partager cette durée à chaque étape de cette fiche afin de respecter ce temps. Nous pouvons aussi noter les différents niveaux de planification, une progression mensuelle, le guide d'exécution et programme éducatif qui nous permettra de faire facilement nos fiches. Il faut toujours élaborer une fiche avant la conduite d'une séance de cours. Les interactions avec les encadrants, les pairs et l'environnement scolaires ont essentielles pour recevoir des retours constructifs sur mes plans de cours, pour échanger de bonnes pratiques avec mes collègues et pour s'adapter aux spécificités de l'établissement scolaire où se déroule la formation pratique.

-Après: Je m'engage à m'approprier à utiliser le programme éducatif et le guide d'exécution. Car pour mener une bonne planification, tout enseignant doit planifier son travail, avoir du matériel adéquat pour réaliser une bonne séance ou leçon du jour.

<u>Compétence</u>7 : Communiquer clairement et correctement en langue française, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante selon le module Maîtrise linguistique pour une pratique efficace

Ce module à faire intervenir presque toutes les disciplines excepté l'EDHC et la psychopédagogie. est le premier selon le plan de formation en CAFOP et demeure le plus long.

-Avant : Je pensais que cette compétence était dédié qu'à la discipline **français**. Je faisais la confusion et la non maîtrise de certains termes des disciplines. J'utilisais un langage sans prendre en compte le niveau d'une personne.

-Pendant : J'ai su qu'elle permet à l'élève-maître de s'exprimer de manière précise et appropriée, que ce soit lors des interactions avec les encadrants, les pairs ou l'environnement scolaire. Cela inclut la capacité de transmettre des informations de manière claire à l'oral comme à l'écrit et compréhensible. De comprendre les besoins des élèves, de collaborer efficacement avec les collègues et de s'engager dans les échanges professionnels constructifs. Elle m'a permis de C'est au cours de l'exploitation de cette compétence j'ai compris qu'elle vise à renforcer le niveau des élèves-maître en langue française par l'enseignement de son contenu qui porte sur les règles de fonctionnement et aussi par l'enrichissement linguistique. J'ai su également que les mots prennent leurs sens en fonction de la discipline dans laquelle on se trouve. Elle m'a permis de savoir utiliser un langage adapté à la compréhension des apprenants. Aussi permis de faire la différence sur certains notions et termes, tels qu'un classement et un rangement. A la fin des compositions pour donner les résultats des élèves on fait un rangement et non un classement. De connaître le sens courant et thématique d'un matériau. Du sens courant est la matière servant à construire, à fabriquer ; élément servant à élaboration de quelque chose alors que son sens thématique est la matière d'origine naturelle ou artificielle entrant dans la construction d'une œuvre : l'argile, la terre, le sable, le papier canson, le plâtre. Ensuite des deux types de langues qui sont la langue maternelle et la langue seconde car selon moi la langue maternelle était obligatoirement la langue des parents biologiques de l'enfant or ce n'est pas toujours le cas car elle peut être aussi la langue seconde. Dans ce contexte cela sous-entend que les parents refusent de communiquer en leur langue maternelle avec leur enfant vers l'âge de 3 ans.

-Après : Je m'engage à accorder de l'importance au sens des mots en fonction de la discipline et à améliorer mon e

-<u>Compétence</u> 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel selon le module de la Recherche pédagogie)

Cette compétence avait une particularité de faire intervenir les professeurs de CAFOP sans tenir compte de leur discipline. Elle est la deuxième selon le plan de formation.

-Avant : Je n'avais aucune idée relative à cette compétence, aucune idée du portfolio et de ses objectifs dans ma formation.

-Pendant : C'est au cours de l'exploitation de cette compétence, j'ai compris qu'il faut con signer toutes ses expériences personnelles du métier d'enseignant et les leçons qu'on en tire dans un document appelé le portfolio et aussi apporter des solutions à des difficultés dans l'enseignement.

-Après : Dorénavant je suis capable de déceler les problèmes dans le milieu éducatif en vue de proposer des solutions, recommandations en vue de l'améliorer. A transcrire mon développement et parcours professionnel au fil du temps.

Compétence 12 : Adopter les pratiques de vie saine selon le module Education à la santé.

Cette compétence a fait intervenir deux disciplines FS et EPS. Elle est la douzième selon le plan de formation en CAFOP.

-Avant : Je n'avais aucune information relative à cette compétence. J'avais à l'idée que donner de la nourriture aux apprenants étaient un geste de bonne foi sans danger pour l'instituteur.

-Pendant: Cette compétence j'ai su que les pratiques de vie saine sont un ensemble de règles dont l'on doit s'approprier afin de préserver sa santé individuelle, la santé publique et environnementale. Aussi permet à l'enseignant de pratiquer des activités de préservation de la santé, le sport et la pratique d'une bonne hygiène de vie sont des activités majeures. La pratique régulière du sport améliore la force musculaire, facilite le sommeil, contribue au bon fonctionnement du cerveau, prévient l'apparition de maladies cardiovasculaires, l'obésité, du cancer du sein du colon. L'hygiène environnementale dans la structure du préscolaire tels que les salles : elles doivent être quotidiennement balayées, dépoussiérées pour préserver les enfants des microbes et des piqûres d'insectes. La cour doit être balayée tous les jours et désherbée régulièrement, les objets dangereux tels que les couteaux, les pointes, objets souillés, barres de fer doivent être rangés hors de la portée des enfants, la structure doit disposer obligatoirement des latrines. Le fait de donner à manger aux apprenants peut être danger pour l'enseignant et l'élève car l'apprenant peut faire une allergie, fait un malaise à la suite du repas.

-Après: Je m'engage à pratiquer les activités de préservations de la santé et aussi adopter un comportement responsable vis-à-vis des autres et de mon environnement. A amener les apprenants à la pratique régulière du sport d'entretien, de faire appliquer les principaux champs de l'hygiène dans la vie quotidienne des apprenants à travers l'entretien des salles de classes, la cours de l'école, leurs tenues vestimentaires.

<u>Compétence</u> 9 : Evaluer la progression des apprentissages et le degré de développement des compétences selon le module Evaluation des apprentissages.

Elle a fait intervenir toutes les disciplines, il est le cinquième selon le plan de la formation en CAFOP.

-Avant : Je n'avais aucune idée relative à cette compétence. Aucune connaissance de l'élaboration d'une fiche d'évaluation. Je faisais une confusion entre une remédiation et une correction.

-Pendant: J'ai appris qu'il faut toujours faire une évaluation à la fin de chaque séance peu importe la discipline pour vérifier le degré d'acquisition des habiletés installées pour connaître le pourcentage de réussite. Utiliser le PLM pour les fixations et évaluations. Avoir un cahier de roulement afin de suivre la progression de chaque élève par rapport aux autres dans un même document afin d'y apporter des réponses adéquates. Proposer quotidiennement des évaluations formatives écrites équitables dans les cahiers de devoir de manière variées. Faire une correction et mise en œuvre des activités de remédiations et de consolidations des acquis à l'issue des difficultés relevées et analysées. Apporter une correction régulière et faire signer le cahier de devoir chaque mois afin d'informer l'élève et ses parents sur sa progression et sur l'assiduité des apprenants. La correction se fait hors classe, par l'analyse et interprétation des productions des élèves alors que la remédiation est une démarche visant à aider les élèves afin de les amener à réussir leurs apprentissages et exige un changement de comportement des enseignant. De plus elle se fait en cinq(5) étapes qui sont : l'identification des erreurs, l'identification des causes des erreurs, la probation de solution aux erreurs relevées et la vérification du degré de l'approbation des contenus concernés avec un exercice du même niveau de difficultés.

-Après : Je compte mettre en applications ces différents outils d'évaluation durant mon service. Faire une évaluation et remédiation des habiletés à installer.

<u>Compétence</u> 6 : Mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage-évaluation relative à l'éducation inclusive selon le module Education inclusive

Elle a fait intervenir trois(3) disciplines : CAV, EDHC, Psychopédagogie. Elle est la sixième compétence selon le plan de formation en CAFOP.

-Avant : Je pensais que les personnes en situation de handicap n'avaient pas droit aux écoles normales. Je faisais une confusion entre un trouble et une difficulté

-Pendant : Au cours de cette compétence j'ai compris que l'éducation est un droit fondamental de tout enfant quelle que soit sa condition sociale et sa condition physique, adopter les postures pédagogiques idoines afin de discriminer aucun apprenant du fait d'un quelconque handicap. Un trouble fait référence à une perturbation significative des processus cognitifs, émotionnels ou comportementaux d'une personne. Par exemple un enfant qui souffre d'un trouble de l'apprentissage présentera des retards significatifs par rapport à ses paires et nécessitera une prise en charge

spécialisée. Malgré les interventions des spécialistes, son trouble est persistant dans la durée. Par contre les difficultés sont circonstancielles, temporelles et générées par des évènements marquant dans la vie de l'enfant (déménagement, divorce, décès, période de développement plus exigeante, nouvelles méthodes d'enseignement, le stress) qui fait qu'à l'école il montre des difficultés d'apprentissages ou d'intégrations. On évalue ses troubles sur cinq (5) critères qui sont la durée, la constance, la fréquence, la gravité et la complexité.

-Après : Je m'engage à accepter la différence des apprenants et m'approprier les outils pédagogiques d'aide de ceux-ci.

<u>Compétences</u> 5 : Gérer les classes du préscolaires selon le module gestion des classes du préscolaire

-Avant : Je disais la maternelle, je pensais que l'organisation des classes du préscolaire était la même et la méthodologie était la même que celle du primaire.

-Pendant : Dorénavant on dit préscolaire et non maternelle, le préscolaire et le primaire sont rattachés au même ministère qui est la MENA. Pendant les activités d'enseignements, l'enseignant divise sa classe selon l'effectif. Il utilise généralement les couleurs pour faire la répartition des enfants en groupe de travail. Nous avons trois (3) ateliers qui sont l'atelier dirigé, autonome et libre. Méthodologie diffère selon les discipline et différente de celle du primaire.

-Après : Je m'engage à respecter les règles préétablies et l'organisation matérielle du préscolaire.

<u>Compétence</u> 8 : Concevoir les situations d'enseignement-apprentissage-évaluation selon le module gestion des classes à profil spécifiques

Ce module a fait intervenir toutes les disciplines. Il est le dixième (10) selon le plan de formation

-Avant : J'avais connaissance de l'existence de ces types de classes mais j'ignorais à quel besoin ils répondaient.

-Pendant : L'exploitation de cette compétence j'ai compris qu'une classe à profil spécifique est une classe dont le mode de fonctionnement n'obéit pas aux normes requises (50-60 élèves). Comme profil nous avons **les classes à sous effectifs et sureffectifs**.

Les classes à profil spécifiques à sous effectifs sont des classes formées par des cours ou niveaux où l'effectif des élèves est inférieur à 50. Ils existent deux types de profil de ces classes qui sont la classe jumelée et multigrade. La classe jumelée est une classe qui comporte deux groupes pédagogiques d'un cours dans la même classe avec un seul maître, par exemple CP1 +CP2. La classe multigrade est

une classe qui regroupe des cours et des niveaux différents dans un même locale ou classe avec un seul maître. Nous avons la classe multigrade de type1 : c'est une classe qui comprend deux groupes pédagogiques de cours différents une même salle de classe (CP1+CE1). La classe multigrade de type 2 : elle comprend trois groupes pédagogiques de cours différents (CP1+CE1+CM1). La classe multigrade de type 3 : nous avons tous les cours et niveaux pédagogiques (CP1+CP2+CE1+CE2+CM1+CM2). Ces classes visent à résoudre les problèmes des écoles ou il y'a un effectif réduit avec un nombre insuffisant d'enseignant.

Les classes à profil spécifique à sureffectifs, nous avons la classe à double vacation et la classe à double flux. La classe à double vacation est une organisation où deux groupes pédagogiques reçoivent des enseignements alternative, le matin et le soir. Elle change tous les deux jours ou chaque semaine. Nous avons la classe à double vacation de type 1 : on trouve un niveau de cours de deux écoles qui se partagent alternativement la même salle de classe (CP1A et CP1B). La classe à double vacation de type 2 : les niveaux différents d'une même école se partagent la même salle de classe alternativement (CE1 et CE2). La classe à double flux est une classe où l'on fait travailler successivement dans une même classe ou local deux groupes pédagogiques avec un même instituteur, le premier groupe reçoit son enseignement le matin e le second l'après-midi avec alternance hebdomadaire (sorte de double vacation avec un seul maître). Elle favorise l'amélioration de la politique éducative grâce à une meilleure gestion des ressources à louer à ce métier.

-Après : Je suis apte à faire face à ce genre de classe car je suis mieux outillé pour une bonne gestion des classes à profil spécifiques si nécessaire.

<u>Compétence</u> 10 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires et les élèves à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école en vue de l'atteinte des objectifs selon le module Environnement et vie scolaire

-Avant : J'avais des connaissances limitées de ce module c'est-à-dire elle était centré uniquement sur les activés scolaire, les inters class et les activités de journées porte ouverte telle que le nettoyage de l'école, des classes.

-Pendant : L'implantation de cette compétence j'ai compris qu'ils existent deux (2) communications, interne et externe.

La communication interne est l'ensemble des formes et processus de communication au sein de l'école. Elle est relative aux relations entre les différents acteurs et l'intérieur de l'école. Ces relations sont de deux ordres : la relation hiérarchique entre le directeur de l'école et les adjoints, entre les enseignants et ses élèves. La relation latérale entre enseignants et enseignants d'une part, et entre élèves d'autres parts. Son objectif est d'inciter tous les acteurs internes de l'école à bien

échanger pour la réalisation des objectifs d'enseignement-apprentissage.

La communication externe, elle concerne les messages échangés entre l'école et l'extérieur et viceversa. Les acteurs visés sont les parents d'élèves, les partenaires socio-économiques, l'administration centrale et centralisée, le COGES. Son objectif est de créer et d'entretenir les conditions de la bonne marche de l'école, informe et fait participer le milieu externe à la vie de l'école.

On doit participer aux conseils des maîtres, aux réunions du COGES, du CMEF, être en collaboration avec les élèves de telle ou telle activité entrepreneuriale, organiser des rencontres avec les parents d'élève en vue d'une amélioration des résultats et du bien-être des apprenants.

EAE : est une école accueillante sûre, saine et protectrice. Elle recommande une relation de confiance entre les communautés et l'école.

-Après : Je m'engage à m'approprier des principes et les fondements des relations entre l'école et la communauté mais aussi travailler de concert avec les autres membres de l'équipe-école.

CONCLUSION GENERALE

Mon portfolio reflète l'aboutissement de ma formation en tant qu'élèves maître, mettant en lumière l'intégration réussite des connaissances théories et les expériences pratiques dans le cadre de l'enseignement primaire. La réflexion constante entre la théorie et la pratique m'a permis de développer une approche pédagogique équilibrée, adaptée aux besoins spécifiques des jeunes apprenants.

L'exploration des implications pédagogiques propres à l'enseignement primaire a été au cœur de mon parcours. J'ai pu observer directement l'impact de mes choix pédagogiques sur le processus d'apprentissage des élèves, soulignant l'importance de prendre en compte la diversité des styles d'apprentissages et des besoins individuels. La création d'un environnement d'apprentissage inclusive et bienveillant s'est avérée cruciale pour favoriser la réussite scolaire et le développement personnel des élèves.

Le portfolio met en évidence ma progression sur le plan administratif, soulignant mes compétences professionnelles tout en identifiant les domaines dans lesquels je souhaite continuer à progresser en tant qu'instituteur. Il constitue un outil précieux pour évaluer mon développement professionnel et fixer des objectifs pour mon parcours futur.

Enfin, je suis convaincu que ce portfolio revêt un intérêt significatif pour la communauté éducative. En partageant mes réflexions, mes réussites et mes défis, j'espère contribuer à une culture de partage et d'apprentissage mutuel au sein de notre établissement. Ce portfolio offre également une occasion d'inspiration pour mes collègues enseignants, tout en favorisant une meilleure compréhension des pratiques pédagogiques efficaces au niveau primaire.

En somme, ce portfolio incarne le lien essentiel entre la théorie et la pratique dans ma formation d'enseignant primaire, tout en soulignant l'importance cruciale des implications pédagogiques spécifiques à ce niveau d'enseignement. Son intérêt dépasse largement ma propre formation en offrant un espace de partage et d'apprentissage commun pour toute la communauté éducative.